

L'épistémologie pratique n'est pas un oxymore

François Claveau

L'expression « épistémologie pratique » n'est pas une proche parente du « silence assourdissant » d'Albert Camus, du « progressisme-conservateur » d'un défunt parti politique canadien et, diront certains, du « développement durable » auquel nos sociétés aspirent. « Épistémologie pratique » n'est pas un oxymore. Voilà ce que ce chapitre vise à défendre et exemplifier. Dans un récent numéro spécial portant sur l'« épistémologie appliquée » dans le *Journal of Applied Philosophy*, David Coady et Miranda Fricker affirment :

When most people, including most professional philosophers, think of applied philosophy, they think of applied ethics. This close association was not inevitable. On the contrary, it appears to be something of an historical accident. (Coady et Fricker, 2017, 153)

C'est parce que je partage ce constat qu'il me semble important dans les pages qui suivent de démontrer qu'une partie de l'épistémologie recoupe la philosophie pratique¹.

Donnons-nous quelques définitions de travail. *L'épistémologie* est comprise ici comme un champ de la philosophie qui se centre sur la notion de connaissance. De la même façon que d'autres champs de la philosophie comme l'esthétique et l'ontologie ont leurs questions principales (respectivement, « Qu'est-ce que le beau ? » et « Qu'est-ce qui est ? »), l'épistémologie vise à répondre à « Qu'est-ce que connaître ? ». Je ne conçois donc pas l'« épistémologie » comme étant restreinte à la philosophie de la connaissance *scientifique*, ce qui était d'usage jusqu'à récemment dans la francophonie. Et à l'inverse, je ne mets pas la philosophie des sciences à l'extérieur de l'épistémologie, comme il est plus fréquent

1. Pour une défense d'une thèse semblable, mais mettant l'accent sur la philosophie des sciences, voir Fehr et Plaisance (2010).

de faire dans la littérature anglophone². Le sens non restrictif du terme ici est près de son étymologie : discours (logos) sur le savoir (épistémè)³.

Qu'est-ce que l'épithète « *pratique* » indique dans le présent chapitre ? Je ne veux bien sûr pas renvoyer à ce que Kant appelle la « philosophie pratique », cette partie de la philosophie qui se fixe comme seul but de déterminer « les préceptes moralement pratiques, qui se fondent entièrement sur le concept de liberté » (Kant 2015 [1790], 151). Selon la terminologie kantienne, une philosophie pratique de la connaissance relève effectivement de l'oxymore. J'utilise plutôt « pratique » pour identifier un type de recherche en fonction de son objectif, c'est-à-dire une recherche qui a comme visée centrale d'influencer les pratiques hors des cercles philosophiques. Par une telle utilisation du terme « pratique », j'exclus donc les recherches en philosophie qui ont comme objectif principal de participer à une conversation spécialisée entre philosophes. Cette exclusion n'implique pas un jugement négatif de la philosophie « non pratique ». Tout d'abord, les philosophes qui visent à être pratiques ne doivent pas négliger la richesse conceptuelle de la tradition philosophique en rejetant en bloc ce qui n'a pas été formulé à l'origine avec une visée pratique. Ensuite, ne pas viser un impact ne signifie pas n'en avoir aucun – il se pourrait bien que les recherches philosophiques qui auront eu, à la fin des temps, le plus d'influence n'aient nullement visé à avoir un tel impact –, et à l'inverse, des visées pratiques peuvent être frustrées et s'avérer complètement sans suite.

Permettez-moi une dernière note sur l'utilisation du terme « pratique ». Parmi les multiples autres sens que « philosophie pratique » peut prendre, il y a celui d'une philosophie qui porte une sérieuse attention aux pratiques comme base pour théoriser. Pour distinguer ce sens de celui utilisé ici (qui est un raccourci pour « philosophie visant à influencer les pratiques »), je parlerai de « philosophie des pratiques ». Cette approche de la philosophie peut être illustrée par le contraste entre les théories

-
2. De plus, je ne cherche pas à tracer une ligne nette entre épistémologie et logique : si la logique s'intéresse à ce que sont des raisonnements adéquats, si la justification de certaines croyances demande l'utilisation de raisonnements adéquats et si les croyances ne peuvent être connaissances que si elles sont justifiées, l'épistémologie comme réflexion sur la connaissance doit prendre en compte les résultats de la logique.
 3. Je pourrais aussi utiliser « gnoséologie » (de *gnōsis*, connaissance), mais le terme est moins connu et typiquement associé au volet moins « pratique » de la réflexion philosophique sur la connaissance.

morales de Hume et de Kant. Dans la première partie de son *Enquête sur les principes de la morale*, Hume spécifie sa méthode :

[N]ous analyserons ce complexe de qualités mentales qui forment ce que, dans la vie courante, nous appelons le mérite personnel ; nous considérerons chaque attribut de l'esprit qui fait d'un homme un objet, soit d'estime et d'affection, soit de haine et de mépris [...]. (Hume 1947 [1751], 28, je souligne)

Pour lui, la question des principes de la morale était « une question de fait » qui devait donc trouver une réponse par la « méthode expérimentale » (ibid., 29). Il s'agissait donc d'une philosophie des pratiques morales. Cette approche est rejetée par Kant (1994 [1785], 80) : « On ne pourrait pas [...] servir plus mal la moralité qu'en voulant la dégager à partir d'exemples. » Hume et Kant s'opposent donc sur la pertinence d'une philosophie morale *des* pratiques. Néanmoins, leurs philosophies morales sont toutes deux pratiques dans le sens utilisé dans ce chapitre, dans la mesure où elles visent à influencer les pratiques de leurs lecteurs. L'objectif de Hume (1947 [1751], 139) est ainsi, en partie, « la satisfaction de constater [qu'il a] avancé des principes qui [...] peuvent contribuer à l'amélioration de l'existence des hommes et au perfectionnement de leur moralité et de leurs vertus sociales. »

Avec ces définitions de travail, ma tâche consistera donc à démontrer qu'il existe une telle chose que de la recherche en philosophie qui se centre sur la notion de connaissance et qui a comme visée centrale d'influencer les pratiques hors des cercles philosophiques. Je ne me contenterai pas de donner un exemple très circonscrit ; j'aurais trop peur de me faire répondre qu'il s'agit de l'exception qui confirme la règle. Dans la prochaine section, je partirai de remarques d'ordre général sur la relation entre connaissance et pratiques non philosophiques pour en venir à la conclusion que l'épistémologie pratique n'est pas un phénomène nouveau. Me tournant ensuite vers la scène contemporaine, je présenterai deux branches de l'épistémologie recoupant un grand nombre de travaux pour lesquels l'épithète « pratique » convient : l'épistémologie des sciences « spéciales » (plus particulièrement celle de la « science économique ») et l'épistémologie sociale (plus particulièrement l'épistémologie de l'expertise).

Tout au cours du chapitre, je mettrai l'accent sur deux aspects de l'épistémologie pratique qui m'apparaissent incontournables : la trans-

disciplinarité et l'immodestie de la démarche. En d'autres mots, les philosophes n'ont pas le monopole de la réflexion épistémologique à visée pratique et tous ceux qui s'y adonnent – notamment les philosophes – prétendent à un savoir qui est particulièrement difficile d'accès. Confronté à cette difficulté, la recommandation que je mets de l'avant dans ce chapitre, pour ceux qui font ou veulent faire de l'épistémologie pratique, est d'étudier de façon rigoureuse les pratiques qu'ils souhaitent guider. Sous la forme d'un slogan, cela revient à dire: l'épistémologie pratique se doit d'être une épistémologie des pratiques⁴.

Connaître comme quête vitale

La quête de connaissances est vitale en deux sens. Elle est vitale premièrement parce qu'elle est nécessaire à la survie. Les êtres humains partagent avec une multitude d'autres formes de vie la capacité d'apprendre des savoir-faire. Nous apprenons à nous déplacer, à nous abriter, et nous adaptons nos comportements à notre environnement pour bien d'autres finalités. Les êtres humains ont aussi accès à des connaissances propositionnelles, c'est-à-dire qu'à travers la représentation conceptuelle et le langage, nous pouvons savoir que le monde est tel ou tel plutôt que de seulement savoir comment faire telle ou telle chose. Apprendre à nommer les choses du monde nous permet, par exemple, de les diviser en objets comestibles et toxiques et de transmettre cette information à autrui – une procédure on ne peut plus utile pour éviter la mort prématurée.

La quête de connaissances est vitale en un deuxième sens qui dépasse l'impératif de survie – après tout, une bonne fraction de l'humanité aujourd'hui peut heureusement viser plus loin que la seule survie. La vie est un processus orienté vers des objectifs, qui vont de la simple survie à la réalisation de grands objectifs sociétaux comme la diminution de la pauvreté. Dans tous les cas, nous avons besoin de connaissances pour ajuster nos pratiques afin d'atteindre nos objectifs. La quête de connaissances s'imisce donc dans toutes les pratiques humaines.

L'épistémologie comme réflexion sur la connaissance fait partie de cette même quête. Elle naît dans un mouvement réflexif, c'est-à-dire lorsque l'agent se propose l'objectif d'en connaître plus sur ses façons de connaître. L'épistémologie est en droit d'en demeurer là: connaître ce que

4. Le nom de la *Society for Philosophy of Science in Practice* (<http://www.philosophy-science-practice.org>) joue sur le même double sens.

c'est que connaître est un objectif légitime parmi d'autres. Mais l'épistémologue devient souvent pratique au sens de la définition de mon introduction : il vient à vouloir influencer les pratiques qui se donnent un autre but que la réflexion sur la connaissance. Il y a bien sûr diverses raisons à cette visée pratique. La raison noble est que le mouvement réflexif peut nous informer sur les meilleures manières de mener à bien nos quêtes de connaissances. Un grand nombre de penseurs ont eu cette volonté de favoriser la quête de connaissances en faisant part de leurs conclusions épistémologiques. Par exemple, une filiation d'illustres penseurs part d'Aristote – qui proposa ses réflexions sur la connaissance comme un outil (son *Organon*) – se poursuit avec Francis Bacon – qui donna une forte impulsion à la modernité scientifique avec son « nouvel outil » en 1620 (son *Novum Organum*) –, et continua avec John Stuart Mill – qui chercha à systématiser, dans son *Traité de logique* de 1843, les grands principes validés, selon lui, par la quête moderne de connaissances scientifiques. Avec cette immodestie dont l'épistémologie pratique ne peut se défaire, Mill nous explique pourquoi les conclusions des recherches épistémologiques se doivent de viser les pratiques non philosophiques :

Quelques individus, grâce à un génie extraordinaire, ou à l'acquisition accidentelle d'un bon fonds d'habitudes intellectuelles, peuvent, sans principes, marcher tout à fait ou à peu près dans la voie qu'ils auraient suivie avec des principes. Mais la masse a besoin de savoir la théorie de ce qu'elle fait ou de connaître les règles posées par ceux qui la savent. (Mill 1865, introduction §6)

L'épistémologie des sciences « spéciales » : le cas de l'épistémologie de l'économie

Comme on vient de le voir, l'épistémologie pratique a une histoire qui déborde amplement la scène contemporaine. Mais dans le présent texte, nous ne visons pas principalement à faire une histoire de cette démarche. Les deux prochaines sections du texte s'attarderont plutôt à présenter deux branches de l'épistémologie contemporaine dont une forte proportion des travaux sont « pratiques » au sens utilisé ici.

Dans la réflexion sur la connaissance, un enjeu récurrent est de comprendre les particularités des connaissances produites par les sciences, par contraste avec nos autres manières de connaître. Les sciences modernes ont produit des succès éclatants : pensons aux succès prédic-

tifs de la mécanique newtonienne, aux succès explicatifs de la théorie de l'évolution et aux succès thérapeutiques rendus possibles par la biochimie. Comment de tels succès sont-ils possibles ? Répondre à cette question semble un objectif louable en soi, c'est-à-dire qu'il ne faut pas nécessairement se demander en plus comment notre réponse à cette question peut déboucher sur des impacts sur les pratiques. Parmi les grands mystères du monde qui devraient exciter notre curiosité naturelle, le succès des sciences modernes n'est pas bien loin de l'origine du vivant.

Il y a toutefois des sciences dont l'étude philosophique peut difficilement se contenter d'être contemplative. Ces sciences possèdent deux caractéristiques : leur potentiel de faire le bien est grand, mais leur succès est moins retentissant que, disons, la physique fondamentale. Lorsque ces conditions sont remplies, il est difficile de justifier qu'une étude systématique du fonctionnement de ces sciences ne mène pas, au moins parfois, à une volonté de réforme – c'est-à-dire à offrir des préceptes visant à ce que leur fort potentiel soit davantage exploité.

Ces conditions sont remplies à divers degrés par l'ensemble des sciences qu'on désigne parfois comme « spéciales » – c'est-à-dire toutes les sciences à l'exception de la physique fondamentale. C'est probablement pourquoi les recherches philosophiques sur les sciences spéciales sont à divers degrés pratiques – par exemple, la philosophie de la biologie l'étant moins que la philosophie de la médecine. Parmi ces sciences, la science économique semble avoir un potentiel énorme de faire le bien étant donné sa prétention de pouvoir guider les grandes décisions sur l'organisation de nos sociétés. Son succès est toutefois remis constamment en doute, et souvent sur des bases épistémologiques. Je me concentrerai dans cette section sur la philosophie de l'économie⁵.

Vous me permettrez de revenir à John Stuart Mill, qui réfléchit aux méthodes en économie dans le contexte plus large de sa réflexion sur l'épistémologie des sciences et de sa pratique d'économiste. Il n'est bien sûr pas le premier à proposer une réflexion épistémologique sur l'« économie politique » qui est à son époque en train de se constituer en science. Mais son influence sur la suite de la réflexion fait de ses travaux

5. Comme champ de spécialisation en philosophie, la philosophie de l'économie n'est pas seulement identifiée à la philosophie de la *science* économique. On y inclut aussi la philosophie de l'action rationnelle et l'éthique économique, et parfois l'histoire de la pensée économique.

un point de référence dans la littérature plus récente (Hausman, 1992, chap. 8 ; Hands, 2001, chap. 2).

J.S. Mill consacre le dernier livre de son *Traité de logique* aux « sciences morales⁶ », c'est-à-dire aux sciences qui font face à la difficile tâche de découvrir « les lois de l'esprit, et, à un plus haut degré encore, celles de la société » (Mill, 1865, paragr. VI.I.1). Pour lui, ces sciences ont besoin plus que toutes autres d'une théorie de leurs méthodes. Contrairement à ce que la citation à la fin de la dernière section pourrait laisser croire, la raison qu'il énonce pour justifier ce besoin n'est pas que les spécialistes des sciences morales font uniformément partie de cette « masse » qui doit être guidée par les esprits supérieurs – après tout, Mill était lui-même un éminent contributeur à la recherche en économie. La nécessité vient plutôt de l'ampleur de la tâche, puisque le mode d'emploi devient nécessaire, même aux esprits supérieurs lorsque « le sujet d'étude [est] le plus complexe et le plus difficile dont l'esprit humain puisse s'occuper », c'est-à-dire l'être humain lui-même (Mill, 1865, paragr. VI.I.1).

Mill considérait donc ce dernier livre de son *Traité* comme celui au potentiel pratique le plus élevé pour les deux raisons mentionnées précédemment. Premièrement, l'étude de l'être humain faisait partie de ces sujets « dont les esprits les plus pénétrants se sont occupés depuis l'époque la plus reculée sans pouvoir établir un corps de vérités à l'abri d'une dénégation ou d'un doute » (Mill, 1865, paragr. VI.I.1). Deuxièmement, la possibilité de construire « un corps de doctrine [aussi solide qu'en physique] dans les sciences morales et politiques » était pour lui une question « à laquelle la ruine des vieilles idées et l'agitation qui remue la société européenne jusque dans ses profondeurs donnent en ce moment [1843] autant d'importance pratique qu'elle en a eue dans tous les temps au point de vue de la spéculation » (Mill, 1865, préface de la 1^{re} édition). En d'autres mots, la réflexion sur l'épistémologie des sciences sociales et humaines n'était pas, pour lui, motivée en priorité par un intérêt contemplatif (ou « spéculatif »), mais bien par un désir d'avoir des conséquences pratiques positives en redirigeant une quête de connaissances, au fort potentiel de faire du bien, mais à la performance décevante.

6. Le terme « sciences morales » ne signifie pas chez Mill l'éthique ou un discours normatif sur la morale, il s'agit plutôt de ce que nous appelons aujourd'hui les sciences humaines et sociales.

Je ne tiens pas ici à aller dans le détail de l'épistémologie de l'économie offerte par Mill – que l'on peut synthétiquement décrire comme «*déductive a priori*» (Mill, 1865, paragr. VI.IX.3 ; voir Hands, 2001, chap. 2 pour une analyse). Je veux surtout utiliser ses travaux pour illustrer à quel point, même si on est un philosophe et un économiste de haut calibre comme Mill, faire de l'épistémologie pratique comporte des risques sérieux.

D'un côté, sa réflexion l'amène à conclure qu'il est vain en science économique de déployer des méthodes inductives qu'il a par ailleurs systématisées pour d'autres sciences. Par exemple, «*la plus parfaite des méthodes expérimentales, la Méthode de Différence*» est selon lui «*inapplicable*» dans toutes les sciences sociales (Mill, 1865, paragr. VI.VII.3). L'ironie est que si l'épistémologie de Mill était devenue une doxa inébranlable, des développements comme l'économie expérimentale et l'économétrie quasi expérimentale n'auraient pu voir le jour. De l'autre côté, Mill était si confiant en sa méthode qu'il affirma ce qui suit sur le sujet central en économie de la théorie de la valeur : «*Heureusement il n'y a plus, dans les lois de la valeur, rien à éclaircir actuellement [1848], ni plus tard ; cette théorie est complète*» (Mill, 1894, 11920). Cette affirmation attira la risée lorsque vint la «*révolution marginaliste*» en théorie de la valeur dans les années 1870.

Sur la base de ses réflexions épistémologiques pour la science économique, Mill semble donc avoir rejeté trop vite certaines voies de recherche et avoir cru trop fermement aux conclusions de sa méthode privilégiée. Y a-t-il une leçon à tirer de la tentative de Mill ? Certains voudront y voir une autre confirmation de l'anarchisme méthodologique de Paul Feyerabend : le mieux serait de laisser libre cours à l'inventivité des chercheurs en ne prescrivant aucune voie à suivre. J'y vois plutôt une exemplification, parmi d'autres, du caractère risqué de l'épistémologie pratique, sans que cela invalide la démarche.

En fait, au lieu de concevoir les conclusions épistémologiques comme s'imposant de l'extérieur sur un certain champ de pratiques scientifiques, il semble plus adéquat de les appréhender comme participant aux pratiques scientifiques. Les sciences font, en effet, partie de ce sous-ensemble de nos quêtes de connaissances décrit dans la section précédente comme possédant une dimension réflexive. Le mouvement épistémologique en science ne part pas de rien : il part bien sûr d'un

ensemble de considérations abstraites sur ce qu'on admet comme ontologie et comme objectifs de la science, et il part aussi de pratiques scientifiques concrètes pour tirer des conclusions normatives sur la façon de faire la science. Mill met l'accent avec raison sur l'importance pour l'épistémologie de prendre comme guide les pratiques scientifiques concrètes : « nous n'aurions jamais su par quel procédé la vérité doit être constatée, si nous n'avions préalablement constaté beaucoup de vérités. » (Mill, 1865, paragr. VI.I.1) Certaines des recommandations dégagées dans ce mouvement réflexif viendront influencer les pratiques concrètes futures, puisque les sciences sont structurées par des normes. Pour répondre à la crainte de Feyerabend, le point crucial est donc de reconnaître que, comme les autres conclusions scientifiques, les conclusions épistémologiques sont *faillibles* – c'est-à-dire qu'elles peuvent être (et ont souvent été) erronées. Deux siècles avant Mill, Francis Bacon a mis cette idée de l'avant : « nous devons déclarer que l'art des découvertes peut se développer avec les découvertes elles-mêmes. » (Bacon, 1620, paragr. I.130)

Mill était un des derniers grands économistes qui fut aussi un philosophe important⁷. Malgré la spécialisation de la discipline, les économistes n'ont toutefois pas perdu le désir de prendre un pas de recul épistémologique. Le XX^e siècle fut parsemé de nombreux essais sur l'épistémologie de la discipline écrits par des économistes (p. ex., Friedman, 1953). Daniel Hausman (1992, 230) écrivait avec justesse au début des années 1990 : « Most methodological writing [in economics] is by economists, and indeed almost all leading economists have tried their hand at it. » Pendant cette période, l'épistémologie pratique de la science économique comme orientation de philosophes professionnels était presque inexistante. Jusque vers la fin des années 1970, les philosophes étudiant les sciences ne se sont que faiblement intéressés à la science économique. Ce fut la période où la recherche se concentrait sur une logique *générale* des sciences, avec la physique comme archétype. Néanmoins, l'épistémologie pratique de l'économie – habituellement sous l'appellation « méthodologie de l'économie » – était bien vivante chez les économistes.

À la fin des années 1970, un virage se produisit en philosophie des sciences vers une attention considérablement plus élevée pour les sciences

7. La tradition n'est pas tout à fait disparue, Amartya Sen étant un exemple éminent. La contribution de Sen se situe toutefois surtout en théorie de la décision et en éthique économique, et non en épistémologie de l'économie.

«spéciales». La première génération de philosophes spécialisés en épistémologie de la science économique inclut Alex Rosenberg, Daniel Hausman (1992) et Uskali Mäki. Ceux-ci interagissaient, d'un côté, avec quelques autres philosophes des sciences plus généralistes, mais contribuant à l'épistémologie de l'économie (p. ex., Nancy Cartwright) et de l'autre côté, avec un bon nombre d'économistes intéressés par la philosophie des sciences, notamment Mark Blaug et Deirdre McCloskey.

Depuis cette période, l'épistémologie de l'économie possède une caractéristique fondamentale: une immodestie contenue par la crainte de mal représenter la discipline. Elle est *immodeste* puisqu'elle maintient l'objectif de Mill d'influencer les pratiques des économistes. Le discours épistémologique contemporain pourrait même être arrogant lorsqu'il est produit par des philosophes qui, à la différence de Mill, ne contribuent pas en sus à la recherche économique. Ce discours provenant de l'extérieur de la pratique disciplinaire et proposant de réformer cette pratique doit gravir une marche supplémentaire avant d'être crédible. Est-ce que les philosophes d'une science «spéciale» maîtrisent ce dont ils parlent? Dans le cas de la science économique, font-ils autre chose que reformuler en langage philosophique les préjugés communs sur cette discipline?

Depuis le virage vers la philosophie des sciences spéciales à la fin des années 1970, la solution générale proposée pour contenir l'immodestie – et donc éviter qu'elle devienne arrogance – est d'insister pour que les philosophes mettent beaucoup d'énergie à étudier la science comme elle se fait. Hausman en 1980 affirmait s'inscrire dans un mouvement inspiré par l'«épistémologie naturalisée» de Quine (1969): «[t]he contemporary turn toward careful empirical study of the sciences» (Hausman, 1980, 353). Il faut dire que c'était aussi l'époque où la critique sociologique de la philosophie des sciences gagnait en influence: après la publication de la *Structure des révolutions scientifiques* de Thomas Kuhn (1962), les sociologues d'une nouvelle génération ont pris sur eux d'étudier les facteurs sociaux et les jeux de pouvoir à l'œuvre en science (p. ex., Latour et Woolgar, 1979). Une de leurs cibles favorites était les philosophes et leurs reconstructions rationnelles des sciences. Dans ce contexte, la génération d'épistémologues se tournant vers l'étude des sciences spéciales était consciente que, tout en conservant la visée de faire des recommandations pour la pratique scientifique, elle devait posséder une compréhension

adéquate des pratiques scientifiques. Hausman (1980, 354) résume bien l'immodestie contenue de cette première vague de travaux :

The empirical approach to philosophy of science is not purely “descriptive”. Although philosophers’ claims about sciences should be defended in part by showing their consistency with scientific practice, empirical philosophers of science can still assess the work of scientists and offer advice and instruction.

Bien cibler son immodestie demeure un enjeu de taille pour chaque épistémologue de l'économie. En fait, beaucoup de philosophes de la science économique considèrent aujourd'hui que les travaux de la première vague n'ont pas su éviter l'arrogance. Dans l'introduction du *Oxford Handbook of Philosophy of Economics*, Don Ross et Harold Kincaid (2009, 910) distinguent la « vieille », première vague de travaux d'une « nouvelle » philosophie de l'économie. Leur diagnostic est sans appel :

From the perspective of this more nuanced philosophy of science, traditional philosophy of economics was often engaged in unfruitful projects. Adherence to [a misconceived view of science] has encouraged engagement in discussions conducted at levels of abstraction too elevated and remote from empirical research to contribute to understanding the practice or content of economics.

On constate effectivement que la première vague de travaux traitait la science économique telle un tout relativement homogène et se permettait de disserter sur les « lois économiques » (Rosenberg, 1976) et sur la discipline comme étant « inexacte et séparée » (Hausman, 1992). Un bon nombre des travaux plus récents, prenant acte de l'hétérogénéité de ce qui est désigné comme faisant partie de la science économique, a opté soit pour analyser des objets plus circonscrits (p. ex., la causalité en macroéconomie, l'économie expérimentale), soit pour ouvrir plusieurs fenêtres sur la discipline (p. ex., Reiss, 2007). Il ne faut toutefois pas se méprendre : le style des travaux n'est pas complètement modifié. Par exemple, Don Ross, un des deux auteurs cités plus haut comme critiques de la « vieille » vague, tente dans son récent livre de réorienter la science économique dans son entier (Ross, 2014). Immodestie contenue ou arrogance débridée ?

Avant de passer à la présentation d'une deuxième branche de l'épistémologie pratique, je reviens sur l'aspect transdisciplinaire de l'épistémologie de l'économie. À quelles connaissances la science économique peut-elle raisonnablement aspirer ? Cette question occupe aujourd'hui

un nombre appréciable de philosophes. Ils ne sont pas seuls. Depuis le retour des philosophes sur la scène, ils ont des interactions soutenues avec un ensemble d'économistes qui se définissent comme faisant de la méthodologie de l'économie (Davis et Hands, 2011). Ces économistes ne font généralement pas partie de l'élite de la science économique. Mais les économistes de l'élite s'intéressent aussi à cette question. Chaque changement majeur dans les pratiques des économistes fait surgir parmi les joueurs principaux des questions sur la nature de la connaissance. On peut penser, comme changements récents, au rapprochement entre l'économie et la psychologie, à la popularisation d'expériences en laboratoire et à la généralisation de l'économétrie quasi expérimentale. Les économistes participant à ces débats n'entretiennent pas une relation de dépendance à l'égard des propositions des philosophes – ils sont en mesure de penser par eux-mêmes –, mais ils ne sont pas pour autant indifférents. Sans que l'on puisse dire si le philosophe de l'économie qui veut influencer les pratiques des économistes atteint vraiment son but d'épistémologie pratique, on peut au moins constater que des philosophes contemporains sont explicitement invoqués dans les débats, quoique sporadiquement⁸. Aspect intéressant, la transdisciplinarité de l'épistémologie de l'économie ne se limite pas à un dialogue (parfois de sourd) entre philosophes et économistes. Tout au moins, il y a aussi aujourd'hui un ensemble de sociologues qui travaillent sur la question de la connaissance en science économique (p. ex., Fourcade, 2009).

Épistémologie sociale : le cas de l'épistémologie de l'expertise

L'épistémologie des sciences spéciales présentée dans la section précédente, lorsqu'elle se veut pratique, cherche principalement à influencer les pratiques de scientifiques. Elle vise un impact d'abord dans les milieux de recherche. Par exemple, l'épistémologie de l'économie, toujours à l'affût des nouvelles tendances en science économique, a porté une grande attention dans la dernière décennie à des développements principalement universitaires comme l'économie comportementale et l'économie expérimentale. Dans cette section, je veux discuter d'une branche de l'épistémologie pratique contemporaine qui cherche à influencer plus largement la société : l'épistémologie de l'expertise (Selinger et Crease, 2006).

8. Par exemple, les contributions de Cartwright et d'Uskali Mäki sont utilisées dans le livre de Dani Rodrik (2015) sur les particularités de la modélisation en économie.

On peut atteindre cette branche de l'épistémologie en partant de la philosophie des sciences. Il nous suffit de noter que les scientifiques ne travaillent pas uniquement à produire un édifice toujours plus élevé et plus solide de connaissances ; ils sont aussi appelés à informer les décisions publiques et donc à modeler nos sociétés. Ils agissent ainsi en tant qu'experts, c'est-à-dire en tant qu'agents reconnus socialement comme détenant des savoirs spécialisés utilisés pour orienter l'action publique. Dans le cas de la science économique, l'importance de la dimension « experte » devrait nous crever les yeux. Michel Foucault nous l'indiquait en 1979 lorsque, après s'être demandé ce qu'est « cet instrument intellectuel [...] qui permet à la raison gouvernementale [depuis le milieu du XVIII^e siècle] de s'autolimiter », il s'exclama : « Eh bien, évidemment, l'économie politique. » (Foucault, 2004, 15)

Les experts contemporains ne se limitent bien sûr pas aux économistes : du biologiste marin qui dépose un rapport sur le sort des baleines noires au politologue qui présente les résultats d'un sondage, une foule de scientifiques met plus ou moins souvent le chapeau de l'expert. En fait, ce chapeau ne sied pas seulement aux têtes des chercheurs scientifiques ; pensons au psychiatre qui témoigne en cour ou à l'urbaniste qui produit un schéma d'aménagement. Le phénomène de l'expertise ne recoupe que partiellement le domaine scientifique. Conséquemment, ce n'est pas uniquement à travers la philosophie des sciences que nous pouvons venir à un questionnement philosophique sur l'expertise. Un chemin alternatif vers la philosophie de l'expertise est l'épistémologie sociale (Goldman et Whitcomb, 2011)⁹. L'épistémologie sociale représente un tournant majeur en épistémologie dans les 30 dernières années puisque la philosophie a traditionnellement pensé la question de la quête de connaissances autour de l'*individu* connaissant. On n'a qu'à penser au *cogito* de Descartes, aux perceptions de l'esprit de Hume et aux concepts purs de

9. Ce qui est entendu ici par « épistémologie sociale » est l'œuvre principalement de philosophes qui y voient une continuation du projet de l'épistémologie (en particulier, des philosophes qui ne considèrent pas que le prédicat « être vrai » est un [quasi-]synonyme de « être accepté par la communauté pertinente »). Il faut distinguer ce courant de la recherche en directe filiation avec la sociologie (constructiviste) de la connaissance et des sciences mentionnée dans la section précédente (p. ex., Latour et Woolgar, 1979). Une partie de la communauté davantage associée à cette sociologie utilise toutefois l'expression « épistémologie sociale » sous l'impulsion de Steve Fuller (1988). Par exemple, la revue *Social Epistemology* se situe davantage dans cette dernière tendance tandis que la revue *Episteme: A Journal of Individual and Social Epistemology* se concentre sur la tendance que je traite ici.

l'entendement de Kant pour saisir à quel point l'épistémologie moderne a été individualisante. L'épistémologie sociale propose plutôt de penser la quête de connaissances comme un processus collectif.

Une caractéristique cruciale de la quête de connaissances comme processus collectif est la division du travail épistémique. En se spécialisant, les membres d'une société peuvent arriver à produire plus efficacement des connaissances. Ce processus se fait à diverses échelles. Lorsque je demande à mon fils de regarder s'il y a de la farine dans le garde-manger pendant que je vérifie les ingrédients d'une recette dans un livre, nous faisons équipe pour produire plus rapidement les connaissances nécessaires à notre repas.

Le phénomène de l'expertise est à un autre niveau, celui de la décision publique. C'est un phénomène épistémique aux ramifications politiques manifestes : comme prétentions de connaissances influençant la décision publique, il engage la capacité de contraintes de l'État et influe donc sur la distribution des charges et avantages en société. Par exemple, le rapport du biologiste sur les baleines noires peut pousser les décideurs publics à imposer des contraintes sur la navigation maritime, au grand soulagement des amis des cétacés.

Le phénomène de l'expertise possède les deux caractéristiques mentionnées dans la section précédente. Premièrement, à travers son lien au politique, il détient un fort potentiel de faire du bien (ou du mal). Deuxièmement, il est aussi assez clair que notre utilisation collective des prétentions expertes est loin d'être optimale. Il y a parfois une méfiance déraisonnable envers des communautés d'experts, comme cela transparait au sujet des changements climatiques et des vaccins. En d'autres occasions, le problème se trouve plutôt du côté d'un excès de confiance, comme ce fut le cas envers la communauté des économistes avant la grande crise financière de 2007-2008¹⁰. Comme l'organisation de l'expertise en société est d'une importance cruciale et comme cette organisation laisse aujourd'hui à désirer, il n'est pas surprenant que les philosophes qui s'adonnent à l'épistémologie de l'expertise aient un fort penchant pour les visées pratiques.

10. Je rappelle que les plus grands macroéconomistes de l'époque (p. ex., Robert Lucas Jr. et Olivier Blanchard) s'entendaient pour dire, dans la période tout juste précédant la plus grande crise financière depuis 1929, qu'il n'y avait pas de nuages noirs à l'horizon.

Pour organiser la présentation de l'épistémologie pratique de l'expertise, on peut reprendre la distinction faite par Alvin Goldman entre trois types d'épistémologie sociale: l'épistémologie du témoignage, l'épistémologie des groupes et l'épistémologie des systèmes sociaux (dans Goldman et Whitcomb, 2011, ch. 1).

Premièrement, une façon centrale pour l'expert d'influencer le reste de la société est à travers la production de témoignages – le terme « témoignage » étant entendu ici de façon très générale comme l'affirmation par un locuteur d'une proposition (c'est-à-dire qu'il la présente à un destinataire comme vraie et enjoint par la même occasion cette personne à prendre la proposition pour vraie). Comme le témoignage est une source cruciale de données probantes pour la justification d'une forte proportion de nos croyances, beaucoup de recherches depuis le tournant social en épistémologie se font sur cette source.

L'épistémologie du témoignage n'est pas pratique dans son ensemble, tant s'en faut. Par exemple, une recension récente de cette littérature maintient que sa question principale est: « is testimony an autonomous source of epistemic authority? » (Adler, 2014) Le débat sur cette question s'organise autour de thèses « réductionnistes » – le témoignage se réduirait aux sources de la perception, de la mémoire et de la raison – et « anti-réductionnistes ». Ce débat, par ailleurs très stimulant intellectuellement, n'est manifestement pas orienté de façon prioritaire pour influencer les pratiques hors des cercles philosophiques.

Il y a toutefois un enjeu si crucial pour notre vie épistémique collective qu'il faut bien une épistémologie pratique du témoignage: dans un contexte où les témoignages sont souvent contradictoires, qui croire? La constitution d'expertises – c'est-à-dire une reconnaissance sociale de supériorité épistémique dans des domaines circonscrits – est une méthode que nous nous sommes collectivement donnés pour répondre à cette question. Si cette méthode était vraiment fiable, nous pourrions nous en remettre aveuglément aux avis des experts de chaque domaine pertinent pour constituer une bonne partie des croyances nécessaires à nos décisions collectives. Mais la reconnaissance d'expertise a de grosses ratées. D'abord, chacun a tendance à dépasser ses champs de compétence dans ses revendications d'expertise. Ensuite, le consensus des experts est loin d'être assuré; il faut donc être prêt à décider qui croire parmi les experts. Finalement, même lorsqu'il y a consensus, cela peut être attri-

buable à une pensée de groupe (du *groupthink*) plutôt qu'à un accord bien justifié des spécialistes. Certains épistémologues construisent donc des guides pour que, lorsque nous sommes dans la position des profanes d'un domaine, nous ayons des stratégies raisonnables pour décider qui croire (p. ex., Goldman, 2001).

Le deuxième type d'épistémologie sociale est l'épistémologie des groupes. Il s'agit de comprendre ce que signifie connaître pour un groupe (plutôt que pour un individu). Encore une fois, la réflexion épistémologique sur les groupes n'est pas dans son ensemble de la philosophie pratique. Du côté des contributions qui visent surtout à faire avancer la réflexion philosophique, un enjeu central est de déterminer la relation entre les attitudes d'un groupe et les attitudes de ses membres (Gilbert, 1992) – p. ex., est-ce que si un groupe « croit » une proposition, la majorité de ses membres y croit nécessairement aussi ?

Du côté des contributions en épistémologie *pratique* des groupes, les comités d'experts sont un sujet important. En effet, beaucoup de comités d'experts sont appelés à produire des rapports conjoints ou à prendre des décisions régulatrices – cela va des comités d'experts de l'Organisation mondiale de la Santé au comité de politique monétaire au cœur de chaque banque centrale. La qualité des décisions de ces comités dépend évidemment de la composition des groupes et des procédures utilisées pour décider collectivement. Des épistémologues visent donc à identifier les bonnes pratiques et à faire des recommandations sur cette base (p. ex., Douglas, 2012).

Finalement, l'épistémologie des systèmes sociaux passe à un niveau d'analyse plus agrégé : l'objet devient les institutions. Il semble que ce soit le type d'épistémologie sociale dont les travaux sont les plus fréquemment orientés vers l'influence sur les pratiques, qu'il s'agisse d'étudier le système de justice, le système de santé, le système d'éducation, les banques centrales ou le système de la recherche universitaire. Les deux derniers systèmes – les banques centrales et la recherche universitaire – sont des systèmes où le phénomène de l'expertise est central. La place de l'expertise varie pour les autres systèmes. Le cas extrême est la littérature sur la « démocratie épistémique », où l'expertise est présente principalement comme repoussoir. Dans cette littérature, il s'agit principalement d'analyser en quoi des procédures démocratiques inclusives (en oppo-

sition à l'exclusivisme de l'expertise) ont des propriétés épistémiques remarquables (Landemore, 2012).

Après ce tour d'horizon rapide de l'épistémologie (pratique) de l'expertise, je souhaite revenir aux deux aspects de l'épistémologie pratique qui font office de fil rouge dans ce texte. D'abord, bien que je n'aie référé qu'aux travaux de philosophes pour l'instant dans cette section, la réflexion sur l'expertise est bien entendu *transdisciplinaire*. Je ne peux être que très sélectif ici. Sur l'amélioration des jugements d'experts, on compte des chercheurs en psychologie politique (Tetlock et Gardner, 2015), en psychologie cognitive (Kahneman et Klein, 2009), etc. En études sociales des sciences, un groupe s'est détaché de la tendance socioconstructiviste en revendiquant une nouvelle vague de recherches dont l'enjeu principal est de déterminer qui devraient être acceptés comme experts dans les débats publics comportant une dimension technique (Collins et Evans, 2007). D'autres chercheurs issus, entre autres, de la sociologie quantitative et de la médecine proposent des programmes de recherche en épistémologie pratique sous les termes « Metaknowledge » (Evans et Foster, 2011) et « Meta-research » (Ioannidis et al., 2015). Les autres systèmes sont souvent étudiés par les chercheurs de la discipline pertinente – par exemple, les chercheurs en droit pour le système juridique (Faigman, 2006).

Ensuite, tous les chercheurs qui s'adonnent à l'épistémologie pratique de l'expertise sont *immodestes*: ils prétendent savoir comment l'organisation de la division du travail épistémique pourrait être optimisée. Pour que cette prétention soit justifiée, il faut un cadre conceptuel solide et une large base empirique de laquelle tirer des conclusions sur ce qui marche plus ou moins bien. Je me dois de souligner que, sans pointer des chercheurs du doigt, les travaux en épistémologie de l'expertise ne font pas toujours bonne figure du côté de la base empirique aujourd'hui. Pour que l'immodestie ne soit pas que simple arrogance, il faut impérativement que les philosophes et les autres chercheurs partageant leur objectif soient attentifs aux pratiques d'expertise: l'épistémologie pratique ne peut être bonne guide que si elle est aussi épistémologie des pratiques.

Conclusion

L'«épistémologie pratique» n'est pas un oxymore. Nous avons démontré que le mouvement réflexif nommé épistémologie s'inscrit dans notre quête faillible de connaissances et, qu'en conséquence, un bon nombre de travaux en épistémologie visent à guider cette quête, à la rendre moins prompte à errer. En offrant comme exemples les champs de l'épistémologie de la science économique et de l'épistémologie de l'expertise, j'ai cru bon de souligner que les philosophes professionnels – c'est-à-dire les diplômés en philosophie qui font de la recherche comme philosophes – n'ont pas du tout le monopole de l'épistémologie pratique. Des chercheurs d'horizon très variés travaillent dans la même direction. Sans réifier la philosophie, ce type de recherche peut être revendiquée comme philosophique non pas en fonction de qui la mène, mais du fait qu'elle possède deux caractéristiques fortement associées à la discipline : la production de métadiscours (des discours sur les discours) et la mise de l'avant de conclusions normatives (des recommandations sur la manière dont la quête de connaissances devrait se faire).

Le fait que des chercheurs d'horizons variés philosophent à travers l'épistémologie pratique est très positif. Il ne s'agit pas simplement d'une façon d'augmenter le nombre de chercheurs. Cette diversification des spécialisations devrait aussi inspirer les philosophes professionnels à faire une épistémologie pratique qui prend très au sérieux l'étude empirique des pratiques épistémiques. L'épistémologie pratique devient arrogante si ses propres pratiques de recherche ne se conforment pas à des standards au moins aussi élevés que ceux suivis par les pratiques qu'elles se donnent comme mission de guider. Il faut une immodestie bien mesurée.

Références

- Adler, Jonathan. 2014. «Epistemological Problems of Testimony». Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, édité par Edward N. Zalta, printemps 2014.
- Bacon, Francis. 1620. *Novum Organum*. Traduit par M. Lorquet. Paris : Librairie de L. Hachette et Cie.
- Coady, David, et Miranda Fricker. 2017. «Introduction to Special Issue on Applied Epistemology». *Journal of Applied Philosophy* 34 (2) :153-156.
- Collins, Harry M., et Robert Evans. 2007. *Rethinking Expertise*. Chicago : University of Chicago Press.

- Davis, John B, et D. Wade Hands, éd. 2011. *The Elgar Companion to Recent Economic Methodology*. Cheltenham, UK: Edward Elgar.
- Douglas, Heather. 2012. «Weighing Complex Evidence in a Democratic Society». *Kennedy Institute of Ethics Journal* 22 (2):13962.
- Evans, James A., et Jacob G. Foster. 2011. «Metaknowledge». *Science* 331 (6018):721-725.
- Faigman, David L. 2006. «Judges as Amateur Scientists». *Boston University Law Review* 86:1207.
- Fehr, Carla, et Kathryn S. Plaisance. 2010. «Socially Relevant Philosophy of Science: An Introduction». *Synthese* 177 (3): 301-316.
- Foucault, Michel. 2004. *Naissance de la biopolitique*. Paris: Seuil.
- Fourcade, Marion. 2009. *Economists and Societies: Discipline and Profession in the United States, Britain, and France, 1890s to 1990s*. Princeton University Press.
- Friedman, Milton. 1953. *Essays in Positive Economics*. Chicago: University of Chicago Press.
- Fuller, Steve. 1988. *Social Epistemology*. Bloomington: Indiana University Press.
- Gilbert, Margaret. 1992. *On Social Facts*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Goldman, Alvin I. 2001. «Experts: Which Ones Should You Trust?» *Philosophy and Phenomenological Research* 63 (1): 85-110.
- Goldman, Alvin I., et Dennis Whitcomb, éd. 2011. *Social Epistemology: Essential Readings*. New York: Oxford University Press.
- Hands, D. Wade. 2001. *Reflection without Rules : Economic Methodology and Contemporary Science Theory*. New York: Cambridge University Press.
- Hausman, Daniel M. 1980. «How to Do Philosophy of Economics». *PSA: Proceedings of the Biennial Meeting of the Philosophy of Science Association* 1980 (1): 353-362.
- . 1992. *The Inexact and Separate Science of Economics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hume, David. 1947. *Enquête sur les principes de la morale*. Paris: Aubier.
- Ioannidis, John P. A., Daniele Fanelli, Debbie Drake Dunne, et Steven N. Goodman. 2015. «Meta-research: Evaluation and Improvement of Research Methods and Practices». *PLOS Biology* 13 (10):e1002264.

- Kahneman, Daniel, et Gary Klein. 2009. «Conditions for intuitive expertise: A failure to disagree». *American Psychologist* 64 (6) : 515-526.
- Kant, Emmanuel. 1994. *Métaphysique des mœurs I*. Traduit par Alain Renaut. Paris : GF-Flammarion.
- . 2015. *Critique de la faculté de juger*. Traduit par Alain Renaut. Paris : GF-Flammarion.
- Kuhn, Thomas S. 1962. *The Structure of Scientific Revolutions*. Chicago : University of Chicago Press.
- Landemore, Hélène. 2012. *Democratic Reason: Politics, Collective Intelligence, and the Rule of the Many*. Princeton : Princeton University Press.
- Latour, Bruno, et Steve Woolgar. 1979. *Laboratory Life: The Construction of Scientific Facts*. Beverly Hills, CA : SAGE Publications.
- Mill, John Stuart. 1865. *Système de logique déductive et inductive*. Traduit par Louis Peisse. Paris : Librairie Philosophique de Ladrance.
- . 1894. *Principes d'économie politique*. Traduit par Léon Roquet. Paris : Guillaumin.
- Quine, W. V. 1969. «Epistemology Naturalized». Dans *Ontological Relativity & Other Essays*, 69-90. New York : Columbia University Press.
- Reiss, Julian. 2007. *Error in Economics: Towards A More Evidence-Based Methodology*. London : Routledge.
- Rodrik, Dani. 2015. *Economics Rules: The Rights and Wrongs of the Dismal Science*. Oxford : Oxford University Press.
- Rosenberg, Alexander. 1976. *Microeconomic Laws : A Philosophical Analysis*. Pittsburgh : University of Pittsburgh Press.
- Ross, Don. 2014. *Philosophy of Economics*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Ross, Don, et Harold Kincaid, éd. 2009. *The Oxford Handbook of Philosophy of Economics*. Oxford : Oxford University Press.
- Selinger, Evan, et Robert P. Crease, éd. 2006. *The Philosophy of Expertise*. New York : Columbia University Press.
- Tetlock, Philip E., et Dan Gardner. 2015. *Superforecasting: The Art and Science of Prediction*. New York : Crown Publishers.